



M É M O I R E D E P I E R R E  
D O M A I N E P A I N D A V O I N E

## LA CHRONIQUE DU DOMAINE PAINDAVOINE

### Novembre 2017

Chers locataires et amis,

Dieu, comme le temps passe vite. J'ai l'impression de ne pas avancer dans cette phase de rattrapage des retards pris au Domaine... Pourtant :

- L'état du jardin s'améliore et le ramassage des feuilles se fait très régulièrement.
- Notre nouveau plombier interviendra la semaine prochaine et l'incident du sous-sol a été maîtrisé.
- Le chauffage fonctionne mieux même si des finesses de régulations sont encore à prévoir sur les 15 prochains jours.
- L'électricien va rentrer de vacances et l'éclairage du parking sera très vite renouvelé avec des Leds.
- Le changement des caméras de surveillance, nous donnant une meilleure définition, me permettra même de lire (et garder en mémoire) les plaques d'immatriculation des véhicules sur le parking.
- À ce sujet, je viens de vous faire une note sur son encombrement anormal. Soyez gentil d'en faire part à vos équipes.  
Notre parking n'est pas résidentiel. Seules les voitures des visiteurs (sur le parking adéquat) et des gens travaillant dans les bureaux peuvent y stationner. C'est rare au milieu de la nuit et le week-end ! (Sauf pour les locataires de place de parking).  
Les sociétés qui y contreviendraient seront donc prochainement facturées d'office (après information) et, pour des raisons de sécurité, je ferai enlever les voitures ventouses car dans le passé nous avons trouvé sur notre parking des voitures volées...
- Notre équipe de ménage (après la retraite de Madame Goales) a changée. Merci de me signaler si vous rencontrez des problèmes. Par contre, aidez les en traitant mieux le tri dans nos poubelles et le non usage pour vos encombrants de déchèterie qui sont ceux de vos entreprises et non de vos bureaux.
- Quant à nos travaux je pense, avant la fin de l'année, vous surprendre par la beauté renouvelée et brillamment éclairée de notre façade sur rue...et puis, pour les poses café et repas, j'espère vous faire une agréable surprise à l'entresol.

D'ici là comme le temps passe vite, nous serons déjà dans la préparation de Noël !!!

Alors bon courage et beau travail pour nous tous.

Par soucis de simplification et de rationalisation administrative, quelque soit sa date de signature initiale, nous ferons la révision indiciaire de tous les baux le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Cela ne change rien pour vous mais évite des possibilités d'erreur ou d'oubli en cours d'année.

Jean-Pierre BLANCHARD